

Rapport à madame la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Synthèse de la concertation nationale sur l'orientation des élèves

N° 24-25 236A – avril 2025

*Inspection générale de l'éducation,
du sport et de la recherche*

Synthèse de la concertation nationale sur l'orientation des élèves

Avril 2025

Erick ROSER
Pascal BRASSELET
Ellen THOMPSON
Frédérique WEIXLER

*Inspecteurs généraux de l'éducation,
du sport et de la recherche*

SOMMAIRE

Introduction.....	1
1. L'accompagnement des élèves dans la construction de leur parcours	1
1.1. Des enjeux d'équité et de réduction des biais sociaux, territoriaux et de genre	2
1.1.1. <i>Des injonctions paradoxales.....</i>	<i>2</i>
1.1.2. <i>Des propositions d'évolutions structurantes.....</i>	<i>3</i>
1.2. Des acteurs mieux coordonnés, mieux formés et aux rôles mieux définis.....	3
1.2.1. <i>Des acteurs impliqués mais dont la coordination est encore embryonnaire</i>	<i>4</i>
1.2.2. <i>Des propositions d'évolution.....</i>	<i>4</i>
1.3. Des temps dédiés et des ressources accessibles aux élèves et aux familles pour un accompagnement progressif tout au long de la scolarité.....	5
1.3.1. <i>Les conditions non réunies d'un accompagnement progressif des parcours</i>	<i>5</i>
1.3.2. <i>S'orienter, cela s'apprend</i>	<i>5</i>
2. L'information sur les formations et les métiers porteurs d'avenir	6
2.1. Une information sur les métiers et les formations pour élargir les horizons et permettre des choix éclairés	6
2.1.1. <i>Une connaissance actualisée des métiers pour pouvoir se projeter</i>	<i>6</i>
2.1.2. <i>Au-delà de l'accès à l'information, dépasser les représentations pour lutter contre les déterminismes</i>	<i>7</i>
2.1.3. <i>Un besoin de clarification des objectifs de l'information sur les métiers et les formations</i>	<i>7</i>
2.2. Une information en établissement inscrite dans une démarche globale, associant les familles et intégrée aux apprentissages	8
2.2.1. <i>Une indispensable progression pédagogique et didactique de l'information.....</i>	<i>8</i>
2.2.2. <i>Des apprentissages qui nécessitent une démarche globale d'établissement</i>	<i>8</i>
2.2.3. <i>Impliquer les familles, en les informant et en les associant régulièrement</i>	<i>9</i>
2.2.4. <i>Un besoin de formation des enseignants.....</i>	<i>9</i>
2.3. Une offre de service partout dans les territoires pour une information accessible à tous et des expériences de rencontre avec les métiers, les formations et les entreprises.....	9
2.3.1. <i>Une information de qualité, actualisée, centralisée, facilement accessible et lisible par tous</i>	<i>9</i>
2.3.2. <i>Des approches expérientielles et interactives pour appréhender concrètement des milieux inconnus (formations ou univers professionnels)</i>	<i>10</i>
2.3.3. <i>Un nécessaire passage à l'échelle pour proposer une offre accessible à tous les élèves</i>	<i>11</i>
2.3.4. <i>Faciliter l'accès de tous aux expériences de découverte pour limiter les phénomènes d'autocensure..</i>	<i>11</i>
3. La gouvernance	12
3.1. Un système complexe qui manque de lisibilité.....	12
3.1.1. <i>Les enjeux d'une vision globale partagée à tous les niveaux</i>	<i>12</i>
3.1.2. <i>Une nécessaire clarification des rôles, périmètres d'intervention et responsabilités des acteurs de l'orientation.....</i>	<i>13</i>

3.1.3. Une meilleure coordination pour une orientation équitable.....	14
3.2. Un accès unifié à l'information	14
3.3. Une gouvernance associant les familles	14
Conclusion	15
Annexe : Synthèse des retours de questionnaires.....	17

Introduction

Le présent rapport de synthèse rend compte de la concertation nationale lancée en décembre 2024 par le ministre délégué à la réussite scolaire, Alexandre Portier, pour laquelle trois axes ont été retenus :

- la gouvernance : afin d’améliorer la cohérence du pilotage et l’articulation des acteurs de l’orientation à tous les échelons (national, régional, local) ;
- l’accompagnement des élèves : afin de mieux soutenir les élèves pour concevoir des parcours cohérents, de l’école vers l’enseignement supérieur ou vers l’insertion professionnelle ;
- l’information sur les formations et les métiers : afin de mieux informer les élèves et leurs familles sur les perspectives d’avenir, en valorisant les formations et les métiers porteurs d’avenir.

La concertation a été conduite selon deux modalités :

- des concertations régionales organisées par les recteurs de région académique et associant les présidents de région et l’ensemble des acteurs territoriaux de l’orientation scolaire ;
- un questionnaire adressé aux organisations et associations représentatives au niveau national des acteurs concernés par l’orientation des élèves (organisations syndicales, associations professionnelles, parents d’élèves, élèves, collectivités, enseignement supérieur, entreprises et acteurs économiques, partenaires associatifs...).

Les concertations au niveau régional avaient pour feuille de route de déployer un format coopératif des concertations dans un co-pilotage souhaité du recteur ou de la rectrice de région académique avec la présidente ou le président de région, tandis que les questionnaires s’adressaient aux différentes catégories d’acteurs partie prenante de l’orientation, ce qui a abouti à des productions différentes sur le fond et la forme entre les synthèses des régions académiques qui font remonter des regards croisés et les retours des questionnaires nationaux qui expriment davantage les points de vue des répondants au titre de leur institution ou organisation.

Cette méthode a permis de mettre en évidence des constats globalement convergents sur l’enjeu crucial de l’orientation pour favoriser l’égalité des chances et lutter contre les biais sociaux, territoriaux et de genre, ainsi que sur les difficultés de mise en œuvre de l’accompagnement à l’orientation des élèves dans un système complexe, peu lisible et insuffisamment coordonné d’acteurs et d’intervenants. L’importance de veiller à l’égalité territoriale dans l’accès aux ressources (stages, lien avec les entreprises...) pour la découverte des métiers et des formations a été soulignée, notamment dans les zones rurales éloignées ou les quartiers relevant de la politique de la ville.

Le présent rapport synthétise les constats, analyses et propositions qui ont été remontés¹, en portant une attention particulière au bénéficiaire du système d’accompagnement à l’orientation, c’est-à-dire l’élève, qui apparaît comme le fil rouge de l’ensemble des contributions et celui qui enjoint au système éducatif de mener les évolutions les plus structurantes. Il s’agit en effet d’accompagner la construction de l’autonomie d’un jeune en devenir, de lui permettre d’avoir prise sur son destin et de contribuer au développement de ses compétences à s’orienter tout au long de la vie, dans une double finalité d’épanouissement personnel et d’insertion professionnelle, afin de répondre aux enjeux sociaux et économiques en pleine et rapide évolution.

1. L’accompagnement des élèves dans la construction de leur parcours

Toutes les synthèses abordent l’accompagnement du parcours depuis la 6^e jusqu’à l’enseignement supérieur et l’insertion professionnelle en mentionnant l’ensemble des acteurs impliqués dans la démarche. Certaines l’envisagent dès le primaire en termes d’ouverture au monde et de (dé)construction des stéréotypes. Les concertations soulignent que l’accompagnement à l’orientation se trouve au cœur de la démarche éducative. Processus de construction de soi et enjeu majeur du contrat social, l’orientation représente un objet anxiogène à divers titres pour les membres de la communauté éducative. Elle est souvent source

¹ Les 17 synthèses régionales (exception de Mayotte qui n’a pas été en capacité d’organiser la concertation compte tenu du cyclone Chido) et les 37 questionnaires.

d'insatisfaction pour les élèves et leurs familles mais aussi pour les équipes. Tout en soulignant la polysémie du terme orientation et les confusions qu'elle entraîne, les acteurs ont tenté parfois de s'accorder sur une définition de l'accompagnement comme *démarche relationnelle qui s'inscrit autour du projet de l'autre, dans la proximité et le respect*. Les défis identifiés par les différentes régions sont largement convergents au sein des régions et entre régions, les écarts se situant plutôt dans les propositions, leur hiérarchisation ou les modalités de mise en œuvre.

La nécessité de combiner différents enjeux dans une vision de l'orientation en tant qu'objet complexe non réductible à une seule dimension est identifiée unanimement. Il s'agit de conjuguer intérêt général et intérêt particulier, développer l'ambition et l'autonomie des élèves tout en facilitant leur intégration dans une société en évolution, les autoriser à rêver tout en tenant compte des contraintes liées à leur parcours scolaire et à la structure des formations et des emplois. L'accompagnement doit partir du bénéficiaire et *clarifier le contrat* passé entre l'École et l'élève c'est-à-dire lui permettre d'appréhender les différents aspects de l'orientation.

1.1. Des enjeux d'équité et de réduction des biais sociaux, territoriaux et de genre

Parvenir à une orientation choisie et non subie pour l'élève émerge en tant qu'enjeu cardinal aussi bien pour encourager son implication dans les apprentissages que pour conforter sa capacité d'agir et le sentiment d'avoir prise sur son parcours. Ce défi s'avère très lié à celui de l'égalité des chances et de l'équité que revendiquent les politiques éducatives depuis de nombreuses années alors que les comparaisons internationales positionnent défavorablement la France parmi les pays de l'OCDE dans ce domaine. Vaincre les discriminations, identifier les biais territoriaux, socio-économiques et de genre pour les surmonter, et réduire l'auto-censure s'imposent donc comme feuille de route pour la Nation.

Alors que les représentations et les stéréotypes se construisent dès l'école primaire, l'accompagnement à l'orientation intervient souvent trop tardivement dans la scolarité des élèves avec une prégnance des « paliers » d'orientation qui sont dramatisés au détriment d'une construction progressive par l'élève de son parcours. Cette approche privilégie la transmission d'informations plutôt qu'un accompagnement pédagogique favorisant le développement de compétences chez les élèves et leur capacité de comprendre les différentes influences qui s'exercent sur eux. Le parcours des élèves reste imprégné par des facteurs territoriaux (zones rurales, quartiers relevant de la politique de la ville...), socio-économiques, genrés, qui entraînent des biais aussi bien dans leurs projets, les vœux des familles que dans les conseils et avis formulés par les équipes éducatives produisant des inégalités de trajectoires, documentées progressivement par les académies. À cet égard, les dispositifs d'égalité des chances sont utiles mais concernent un effectif réduit d'élèves.

1.1.1. Des injonctions paradoxales

L'accompagnement à l'orientation relève d'une double contrainte compte tenu d'un idéal d'égale dignité des parcours et des formations et d'une organisation dans les faits très hiérarchisée des filières, d'une culture éducative centrée sur les savoirs et la réussite académique plutôt que sur l'expérimentation et la mise en situation. Dans ce contexte, la réversibilité des parcours reste essentiellement asymétrique, de la voie générale ou technologique vers la voie professionnelle et rarement dans l'autre sens. Les passerelles entre les différentes filières apparaissent insuffisantes alors que certains choix d'orientation sont faits tôt dans la scolarité tout particulièrement dans la voie professionnelle.

Le projet d'établissement est identifié comme un outil incontournable pour l'accompagnement des parcours à condition qu'il soit collaboratif, fondé sur une culture partagée des indicateurs et qu'il parte des besoins du terrain. Cependant, pour mettre en place des modifications significatives dans le domaine de l'orientation, les établissements manquent, d'une part, d'outils de diagnostic et d'indicateurs, d'autre part, d'objectifs politiques clairs concernant cet enjeu.

L'attention portée aux transitions (école / collège - lycée / enseignement supérieur et insertion professionnelle) constitue une priorité partagée mais pas toujours traduite en actes. L'accompagnement des parcours, y compris ceux non linéaires, nécessite d'organiser les échanges et immersions non seulement pour les élèves mais également pour les enseignants. Par ailleurs, au cours des stages, l'objectif de découverte de domaines professionnels différents de ceux de l'environnement habituel de l'élève n'est pas

systématiquement atteint compte tenu de contraintes liées aux territoires et à la mobilité. Les acteurs s'efforcent d'élargir le champ des possibles dans ce domaine notamment pour les élèves qui disposent de peu de « réseaux ».

Les dispositifs d'égalité des chances tels que les cordées de la réussite ou le mentorat apparaissent globalement utiles à l'accompagnement des parcours d'orientation mais le faible nombre d'élèves concernés limite leur portée tout comme leur manque de visibilité auprès des familles. Une évaluation rigoureuse (suivi de cohortes) s'avère indispensable pour mesurer précisément leur efficacité à moyen terme. Les principales réserves portent sur la multiplication d'initiatives individuelles à faible impact au détriment d'un accompagnement structuré et pérenne.

1.1.2. Des propositions d'évolutions structurantes

Les propositions font émerger un système d'orientation plus souple fondé sur une approche plus équilibrée, individualisée et inclusive de l'orientation, le développement de compétences notamment transversales des élèves, leurs progrès et leur potentiel plutôt que la prise en compte exclusive de leurs performances. Il s'agit de partir de l'élève, de développer son autonomie, de l'aider à se construire avec des adultes qui soient en mesure de respecter ses choix et de ne pas lui imposer un modèle correspondant à leurs représentations.

Plusieurs contributeurs insistent sur la mise en place d'un projet pluriannuel d'orientation (PPO) à l'échelle d'un établissement ou d'un bassin ou réseau d'établissements, co-construit par exemple en conseil pédagogique. Dans une région, un programme académique d'éducation à l'orientation a été élaboré avec l'appui de l'ensemble des CIO. La définition d'objectifs opérationnels permettrait ensuite aux équipes d'élaborer, en fonction de leurs contextes, les meilleures stratégies et trajectoires de progrès.

Quelques propositions phares se détachent. Ainsi, un travail d'analyse et d'évaluation des biais liés aux représentations des équipes éducatives devrait être engagé systématiquement par les établissements. Un des indicateurs consisterait à comparer à notes égales les avis et conseils dispensés aux élèves en fonction de leur genre, leur situation socio-économique et territoriale.

La réduction des biais sociaux, territoriaux et de genre nécessite une volonté politique explicite et une appropriation des enjeux par tous les membres de la communauté éducative dès l'école primaire. Il s'agit de clarifier la promesse faite par l'école aux élèves et de poser les principes d'un accompagnement vers une orientation choisie.

Une feuille de route commune et formalisée à l'échelle régionale déclinerait la stratégie définie au niveau national. Elle se traduirait en quelques objectifs opérationnels et indicateurs partagés sur lesquels fonder l'évaluation des progrès obtenus en laissant une grande marge de manœuvre et d'initiative aux acteurs de terrain pour y parvenir. Le parcours Avenir² présenté au conseil d'administration l'incarnerait de façon lisible au sein des établissements ; il serait l'occasion pour les élèves et les familles d'identifier la construction progressive de compétences et aux différents acteurs de s'impliquer de façon complémentaire.

L'accompagnement des publics les plus éloignés de l'information et ceux à besoins particuliers nécessite une grande vigilance, qu'il s'agisse des élèves en zones rurales, d'élèves en situation de handicap, d'élèves sans réseau familial ou social, d'élèves allophones et d'élèves scolarisés en SEGPA. Des dispositifs d'orientation positive et inclusive et des actions encourageant la mixité des parcours et des ambitions professionnelles doivent être déployés largement en s'appuyant sur les expériences positives dans ces domaines (immersion par exemple).

1.2. Des acteurs mieux coordonnés, mieux formés et aux rôles mieux définis

L'absence même de définition partagée du terme orientation entraîne une forme d'inconsistance des stratégies et coordinations des acteurs en termes d'accompagnement aux différents échelons de décision et de mise en œuvre. En conséquence, les niveaux régional et local agissent à partir de leur vision d'une orientation choisie et non subie, de la disponibilité des différents acteurs et de leurs contraintes territoriales.

² Parcours individuel, d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel prévu par l'article L. 331-7 du code de l'éducation défini par l'arrêté du (BO n° 28 du 09 juillet 2015).

1.2.1. Des acteurs impliqués mais dont la coordination est encore embryonnaire

Plusieurs acteurs institutionnels sont impliqués directement dans l'accompagnement des élèves au titre de missions distinctes et complémentaires. Une démarche coordonnée, en appui de l'élève qui élabore son parcours progressivement, semble pour tous une condition indispensable à un accompagnement équitable et efficace, mais sa mise en œuvre s'avère partielle et hétérogène. Le parcours Avenir est bien identifié comme objet commun et structurant des membres de la communauté éducative en lien avec l'acquisition de compétences évaluées dans le socle commun. Cependant il reste souvent théorique ou correspond seulement à quelques séquences ponctuelles.

Les synthèses mentionnent quelques acteurs incontournables. Les professeurs principaux occupent une place centrale dans l'accompagnement à l'orientation ; à ce titre leur reconnaissance et leur formation devraient être renforcées. Le rôle des PsyEN est identifié dans plusieurs synthèses régionales comme cardinal pour le lien avec les familles, le regard global sur l'adolescent, les élèves à besoins particuliers et la réduction du stress. Quant aux enseignants, les synthèses soulignent qu'ils sont des interlocuteurs quotidiens des élèves mais que, faute de formation aux enjeux d'une pédagogie de l'orientation, ils se sentent souvent peu armés pour accompagner au mieux les élèves dans leur parcours. La contribution des professionnels du secteur santé-social s'avère essentielle pour l'accompagnement des élèves à besoins particuliers à condition qu'elle s'inscrive dans une démarche coopérative et cohérente. Dans cet écosystème, la mission de l'équipe de direction consiste à impulser et fixer le cadre d'une stratégie inscrite au cœur du projet d'établissement. Quant aux parents d'élèves, ils disposent, d'une part, de connaissances très inégales, d'autre part, ils se révèlent trop peu associés, notamment au processus décisionnel, bien que la notion de dialogue soit inscrite au cœur des procédures d'orientation. Si l'accompagnement est conçu au service de l'élève, la façon dont ce dernier est non seulement acteur mais également auteur de son parcours est diversement appréhendée.

Le regard porté par les professionnels sur l'adolescent apparaît déterminant dans le processus d'accompagnement et nécessite donc qu'ils soient formés, au risque sinon de renforcer les biais territoriaux, sociaux et genrés notamment.

De nombreuses raisons sont identifiées pour expliquer les cloisonnements et les limites d'une approche qui manque de cohérence et de continuité. Reviennent de façon récurrente l'absence d'une feuille de route et la délimitation trop approximative des rôles et missions des différents acteurs, tout particulièrement de la complémentarité entre PsyEN et enseignants. S'y ajoutent la quasi-absence de formation des équipes éducatives ainsi que la faible mobilisation des corps d'inspection sur ces sujets, la faible visibilité de la voie technologique constituant d'ailleurs un des effets constatés de ces lacunes.

L'apport des structures privées et associatives dans l'orientation des élèves en termes de mentorat et d'ouverture aux métiers est souligné mais gagnerait à être mieux structuré et coordonné.

1.2.2. Des propositions d'évolution

Au niveau structurel, les synthèses s'accordent sur la nécessité d'articuler de façon explicite et effective l'approche par compétences avec l'accompagnement à l'orientation et de bien distinguer orientation et affectation notamment dans le processus décisionnel, ainsi que sur la ligne de partage de ce qui revient aux parents et aux élèves, d'une part, à l'institution scolaire, d'autre part. Cette approche permettrait aux parents et aux élèves de mieux appréhender la différence entre orientation et affectation en voie professionnelle et d'éviter ainsi beaucoup de déceptions et de malentendus. Surtout, elle donnerait du sens à l'élaboration d'un parcours d'orientation et d'un projet de formation en s'efforçant de respecter au plus près la motivation des élèves et la construction de leurs projets. L'évolution nécessaire de la place des parents dans une démarche effective de co-éducation revient également de façon systématique et fait consensus dans les différentes synthèses régionales en tant qu'acteurs et partenaires essentiels du processus d'accompagnement. Quelques exemples sont mentionnés comme des réunions interactives de sensibilisation, l'implication directe des parents d'élèves comme relais essentiels et leur intégration à des actions collectives organisées dans les établissements ou encore des ateliers de parents, par exemple autour de Parcoursup dès la classe de seconde pour « désacraliser » l'outil. Leur participation active à l'élaboration des projets d'établissement est mise en avant tout comme le poids plus important à donner aux familles avant toute décision d'orientation. L'élève est bien identifié comme bénéficiaire de l'accompagnement au sein du système éducatif, mais sa place en tant qu'auteur de son parcours doit encore être consolidée.

La professionnalisation des enseignants et des équipes éducatives en qualité d'accompagnateurs revient de façon récurrente dans les synthèses régionales. Certaines proposent de créer une certification en orientation et de nommer des référents orientation au sein des établissements.

Les PsyEN sont fréquemment cités dans l'accompagnement des parcours, l'appui au développement d'une culture transversale de l'orientation intégrée aux disciplines, l'attention à porter au travail sur les représentations et la psychologie de l'orientation. Il est néanmoins relevé la nécessité de clarifier leur rôle dans les établissements et de préciser leurs missions entre soutien psychologique et orientation.

Le renforcement des effectifs de PsyEN, de médecins scolaires et d'AESH³ est souvent évoqué, ainsi que la sensibilisation des équipes éducatives aux besoins spécifiques des EBEP⁴ dans le domaine de l'orientation.

Enfin, le développement d'une culture partenariale des indicateurs, des besoins, des modalités de concertation doit se déployer au sein des établissements pour accompagner les parcours de façon cohérente. Si l'échelle de l'établissement est importante en termes d'impulsion, plusieurs synthèses insistent sur la nécessité de renforcer les liens entre établissements au sein des bassins d'éducation (ou leur équivalent) et avec les partenaires pour mieux accompagner les parcours.

1.3. Des temps dédiés et des ressources accessibles aux élèves et aux familles pour un accompagnement progressif tout au long de la scolarité

L'enjeu majeur est de mettre en place les conditions d'une acculturation des équipes éducatives à la démarche progressive et positive d'accompagnement des parcours et de développement des compétences à s'orienter. Actuellement, le parcours Avenir est déployé de façon hétérogène, avec une appropriation modeste par les élèves. Les heures dédiées à l'orientation sont souvent mal identifiées, voire inexistantes. Or, l'élaboration d'une culture commune nécessite du temps et des ressources pour s'inscrire dans une démarche qui ait du sens.

1.3.1. Les conditions non réunies d'un accompagnement progressif des parcours

L'accompagnement à l'orientation intervient trop tardivement dans le parcours des élèves et se concentre souvent sur la gestion administrative de l'orientation et de l'affectation. Cette approche privilégie la transmission d'informations au détriment d'un accompagnement pédagogique approfondi. Les heures dédiées à l'orientation sont encore mal identifiées et insuffisamment structurées dans les établissements. L'absence d'une réflexion collective et d'un programme d'action lisible laisse l'élève avec le sentiment de ne pas avoir été accompagné de façon cohérente. Les outils existants sont souvent méconnus des équipes éducatives. De fortes inégalités territoriales sont constatées en termes d'accès à l'information et aux stages, notamment en milieu rural et dans les quartiers de la politique de la ville. Les filières technologiques souffrent d'une méconnaissance générale.

1.3.2. S'orienter, cela s'apprend

En termes de levier, les contributeurs s'accordent sur la nécessité de mettre en place de façon effective dès le début du collège voire le primaire un parcours progressif et structuré d'acquisition des compétences à s'orienter. Cette approche devrait s'appuyer sur des heures dédiées prévues dans l'emploi du temps (par exemple des heures de vie de l'orientation), et prises en compte dans les dotations globales horaires des établissements. Elles seraient assurées par les professeurs avec le soutien des PsyEN. Le mentorat et les actions entre pairs ainsi que les approches expérientielles apparaissent comme des points d'appui. Ces heures dédiées n'auront de sens que si elles s'articulent de façon cohérente avec un travail systémique d'appropriation des enjeux, d'analyse des biais et des représentations et le développement des compétences à s'orienter au sein de l'ensemble des disciplines.

La définition des compétences attendues des élèves dans le domaine de l'orientation aux différentes étapes de leur parcours, les modalités d'intégration de ces compétences dans les différentes disciplines et temps scolaires s'avèrent des éléments clés de l'accompagnement en orientation et supposent donc l'appropriation de la démarche par toutes les équipes éducatives. La mobilisation des compétences à s'orienter sera

³ Accompagnants d'élèves en situation de handicap.

⁴ Élèves à besoins éducatifs particuliers.

fructueuse à condition qu'elles s'inscrivent au cœur des disciplines dans une démarche intégrative et non cumulative (compétences psycho-sociales, compétences à s'orienter et compétences du socle).

L'évolution des démarches pédagogiques est mentionnée sous différents angles. L'accompagnement des élèves lors des transitions s'avère impératif avec une particulière vigilance pour les élèves à besoins particuliers. Le droit à l'erreur en orientation doit être élargi et le statut de l'erreur reconsidéré dans les apprentissages et les parcours, ce qui impose pour l'institution de penser la réversibilité des parcours et de développer des passerelles à toutes les étapes.

Concernant le processus de décision, la transformation du conseil de classe en conseil à l'élève, le fait de s'appuyer plutôt sur les réussites de l'élève que sur ses difficultés sont mentionnés sous différentes formes. La nécessité de mieux associer, et dans la durée, les parents d'élèves au processus décisionnel afin qu'ils ne se sentent pas spectateurs revient de façon récurrente.

Les différents outils et ressources doivent être envisagés comme contributifs de la démarche et de la feuille de route qu'il s'agisse des outils numériques, des salons et forums, des stages, des immersions etc. D'une façon générale, les propositions visent à améliorer la synergie entre outils numériques et accompagnement humain. Les outils numériques constituent un appui à condition qu'ils reposent sur des données fiables et neutres, et que leur utilisation ne soit pas exclusive afin de tenir compte de la fracture numérique. Si un portfolio facilite des bilans et jalons réguliers, l'accompagnement humain apparaît indispensable dans tous les cas.

La démarche d'accompagnement doit être centrée sur l'utilisateur mais doit agir sur les représentations de tous les membres de la communauté éducative. Une des propositions pour évoluer dans ce sens est de développer des espaces de dialogue et d'écoute permettant des regards croisés et une vision globale de l'élève.

Les relations entre pairs sont plébiscitées ainsi que le tutorat, le mentorat, le marrainage et le parrainage, tout comme les stages d'observation et les immersions. Des parcours collectifs sont également l'occasion d'ouvrir les horizons des uns et des autres (des stages mutualisés sont par exemple évoqués).

2. L'information sur les formations et les métiers porteurs d'avenir

Cet axe de réflexion proposait d'interroger l'information sur les métiers et les formations, afin de favoriser des parcours de réussite, de mieux répondre aux nouvelles compétences attendues sur le marché du travail et d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes. Les concertations ont abordé cette thématique de manière assez large, sans se restreindre uniquement à l'information sur certains métiers ou certaines formations. Tous les échanges ont abordé ce sujet avec le souci de la réduction des inégalités. Il s'agit d'offrir une information actualisée et de qualité à tous les élèves et tout au long de la scolarité, avec une attention aux représentations qui ont tendance à réduire les possibles. Cette information, intégrée au parcours Avenir, nécessite une mise en œuvre progressive, globale et cohérente au sein des établissements, en associant les familles. Pour cela, les synthèses régionales recommandent le développement d'une offre de service à destination de tous les établissements, adaptée aux besoins des élèves et prenant en compte les spécificités des territoires.

2.1. Une information sur les métiers et les formations pour élargir les horizons et permettre des choix éclairés

L'information sur les métiers et les formations vise à favoriser la construction d'une représentation juste du monde pour être en capacité de se projeter de manière autonome dans des choix d'avenir. Œuvrer à l'accès de tous les élèves, dès le collège voire l'école, à une information de qualité et à l'appropriation progressive de celle-ci est essentiel pour permettre des choix éclairés et réduire les inégalités de parcours.

2.1.1. Une connaissance actualisée des métiers pour pouvoir se projeter

Les actions d'information proposées par les régions comme par d'autres acteurs ainsi que les initiatives des établissements dans ce domaine sont très nombreuses. Pour autant, toutes les synthèses régionales soulignent les inégalités d'accès à une information large et de qualité sur les métiers et les formations. La découverte des métiers au collège est parfois restreinte à la découverte des formations du lycée

professionnel, réservée majoritairement aux élèves pour qui cette orientation est envisagée par les équipes éducatives. Au collège comme au lycée, les formations technologiques et leurs débouchés restent, de l'avis de tous, encore trop méconnus tout comme, plus généralement, la diversité des parcours de formation et des activités professionnelles accessibles après le lycée général et technologique.

Les élèves se construisent dans des environnements géographiques (ruraux, urbains...), des milieux sociaux et des cultures familiales variés. Ces différences, si elles ne sont pas prises en compte, sont à l'origine d'inégalités de connaissances, par éloignement géographique ou culturel, qui restreignent le champ perçu des possibles. Ces constats prennent une acuité particulièrement forte dans une période d'accélération des évolutions du monde. Les métiers et les formations se transforment, de nouveaux besoins apparaissent et plusieurs secteurs professionnels sont en tension (numérique, sanitaire et social, industrie, agriculture). Les synthèses régionales font le constat que les métiers et les formations porteuses d'avenir restent peu visibles à la majorité des élèves par rapport aux métiers de leur quotidien. Le monde du travail et les modalités de travail sont également en mutation, et le paysage des formations s'est complexifié.

Les échanges en région académique ont souvent été nourris de données statistiques témoignant des inégalités sociales et territoriales dans les choix d'orientation des élèves. Il en ressort la nécessité de travailler à l'acquisition d'un socle commun de connaissances actualisées. Les propositions plaident pour une amélioration de l'accès à une information compréhensible et lisible par tous les élèves et leurs familles, et cela dès le collège, afin qu'ils acquièrent progressivement une représentation plus juste des opportunités accessibles dans lesquelles il est possible de se projeter au vu de ses compétences et de ses aspirations.

2.1.2. Au-delà de l'accès à l'information, dépasser les représentations pour lutter contre les déterminismes

Tous les acteurs constatent qu'à chaque palier d'orientation les choix sont déterminés selon le sexe, le milieu social ou le territoire de vie des élèves. Les idées reçues ou les perceptions sur les formations et les métiers (plus « sûrs » ou socialement valorisés), les influences et les stéréotypes sont difficiles à réduire et conduisent à des défauts d'ambition ou des auto-censures. L'accès à l'information ne peut suffire pour s'autoriser certains choix. La réduction des inégalités passe également par un travail sur les représentations, notamment celles liées au genre et au milieu socio-économique. Ces observations sont faites et analysées dans toutes les régions académiques, qui mènent des actions dans ce domaine et s'interrogent sur les évolutions à engager.

Au cœur de l'accompagnement, le travail d'appropriation des informations par les élèves est considéré comme essentiel. Pour avoir un impact sur les représentations, les démarches d'accompagnement nécessitent de la durée, c'est pourquoi il est préconisé de les inscrire sur le temps long de la scolarité. Par ailleurs, les concertations font ressortir que cet enjeu d'égalité des chances doit irriguer toutes les facettes de la démarche d'information. Ainsi, la nature des contenus et les supports produits doivent être pensés de manière à ne pas renforcer les représentations. De même, des informations mériteraient d'être apportées sur des parcours de réussite auxquels il est possible de s'identifier. L'interaction avec des pairs, anciens élèves ou étudiants, est également mentionnée pour favoriser la prise de conscience de certaines opportunités, qui peuvent alors paraître plus accessibles.

Enfin, il est affirmé la nécessité de travailler conjointement avec les familles pour dénouer certaines représentations et favoriser l'ouverture à d'autres poursuites d'études possibles, tout en les sécurisant.

2.1.3. Un besoin de clarification des objectifs de l'information sur les métiers et les formations

Plusieurs synthèses signalent la nécessité de dépasser un malentendu ou un questionnement autour de l'expression « information sur les métiers et les formations d'avenir », parfois associée à une volonté adéquationniste, ou opposant la liberté de choix des élèves et l'information sur la réalité de la société de demain.

Elles rappellent que l'information ne peut être réduite à une simple transmission de connaissances ou mise à disposition de documentations, et qu'elle est liée à la démarche globale d'accompagnement à l'orientation afin de dépasser ce qui pourrait s'apparenter à un vernis culturel. Le terme « métiers » est générique ; il englobe les secteurs ou domaines d'activité, les natures d'activité professionnelle, les types d'organisation, les modalités de travail ou les environnements professionnels, comme les compétences mobilisées. L'étendue de ces connaissances est telle que plusieurs synthèses régionales soulignent la nécessité de

coupler les démarches structurantes d'information au développement progressif des capacités à chercher et à traiter l'information, afin de développer chez les élèves l'autonomie suffisante pour pouvoir approfondir leurs explorations par eux-mêmes.

L'information intègre ainsi un ensemble de connaissances mais également l'ensemble des modalités d'exploration des secteurs professionnels et des formations. Elle permet de mieux connaître le monde et de l'appréhender. Son appropriation contribue aussi à un travail de connaissance de soi, indispensable pour développer une capacité à s'orienter de manière autonome et éclairée. Équiper les élèves pour qu'ils puissent s'engager dans l'avenir, c'est également les informer sur les domaines pourvoyeurs d'emplois et les formations porteuses d'avenir afin de favoriser leur future insertion professionnelle. Ainsi, il s'agit bien d'informer et d'accompagner pour favoriser une orientation autonome et éclairée et non d'informer pour orienter.

2.2. Une information en établissement inscrite dans une démarche globale, associant les familles et intégrée aux apprentissages

Une information suffisamment complète et apportée de manière à permettre son appropriation demande une démarche progressive et structurée, portée par l'établissement pour permettre la contribution de tous ses acteurs à des objectifs partagés. Dans le même temps, l'implication indispensable des familles aux côtés de l'école nécessite qu'elles soient associées. Un besoin de formation des enseignants est également identifié, afin qu'ils soient en capacité de contribuer au développement d'une information intégrée aux apprentissages disciplinaires.

2.2.1. Une indispensable progression pédagogique et didactique de l'information

Les concertations soulignent que l'information est souvent réduite à des actions ponctuelles de découverte des métiers et des formations et à la consultation trop tardive de ressources. Elles s'accordent pour affirmer qu'une information réduite au niveau des paliers d'orientation ne permet ni une exploration suffisamment ouverte, ni le travail sur les représentations. Certaines précisent que cela contribue également à nourrir l'anxiété des élèves et des familles, qui ne disposent pas du temps nécessaire pour s'informer et se préparer aux choix qui sont attendus d'eux.

De plus, limiter les démarches d'information à des actions ponctuelles ne permet pas une bonne appropriation des apports et des vécus, ni la réflexion sur soi nécessaire pour élaborer de nouvelles connaissances. L'évolution des représentations et le développement des compétences à s'orienter, notamment la capacité à rechercher et à traiter des informations, demandent un travail construit, inscrit dans la durée, avec une diversité de situations et des interventions humaines de différentes natures, afin d'aborder les moments de choix avec davantage de sérénité et d'ouverture.

Les synthèses préconisent ainsi d'intégrer l'information au sein d'une progression cohérente, depuis le collège et tout au long de la scolarité, avec des apports et des objectifs adaptés à l'âge et aux besoins des élèves.

2.2.2. Des apprentissages qui nécessitent une démarche globale d'établissement

De nombreuses initiatives existent, mais les actions ou séances dédiées à l'orientation apparaissent aujourd'hui trop peu coordonnées en établissement, avec une implication limitée des enseignants dans le cadre des disciplines. Or la progressivité attendue, la diversité des champs à explorer, la préparation et l'exploitation des expériences et la diversité des apports au sein du parcours Avenir nécessitent l'implication cohérente de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Les concertations font ainsi remonter la nécessité d'une plus grande structuration du parcours Avenir, avec un programme pluriannuel d'orientation intégré au projet d'établissement, connu de tous et articulé à une offre du service régional d'information. Il s'agit de développer une démarche globale, sans redondances et intégrée à l'ensemble des temps vécus par les élèves.

Chaque établissement a ses spécificités, liées à son territoire et à la population scolaire accueillie. L'analyse des parcours et la prise en compte des caractéristiques des élèves concernés permettent d'identifier les axes à privilégier pour réduire les inégalités constatées localement. L'action concertée et construite sur un temps

long, avec l'appui de tous les acteurs, est identifiée comme l'axe de progrès pour travailler les diverses représentations de manière intégrée à l'ensemble des apprentissages et réduire les inégalités.

2.2.3. Impliquer les familles, en les informant et en les associant régulièrement

Les parents sont reconnus comme les interlocuteurs des jeunes qui ont le plus d'influence sur les choix d'orientation. Les représentations qu'ils peuvent avoir sur les différentes opportunités de parcours jouent un rôle important. La relation aux familles est très majoritairement abordée dans les concertations, soulignant que les parents sont aujourd'hui trop peu associés aux démarches des établissements.

Afin qu'ils puissent s'engager positivement dans les choix de leurs enfants, les parents doivent disposer de repères et de ressources adaptées pour comprendre le système de formation, les choix offerts, les possibilités d'études, les conditions matérielles et les débouchés. Pour cela, ils doivent être davantage associés aux démarches de l'école qui accompagnent la construction du parcours de leurs enfants. Les propositions formulées préconisent que l'école aille davantage à leur devant, les tienne informés de ce qui est proposé aux élèves au sein du parcours Avenir, les reçoive sur des créneaux qui leur correspondent et les associe à des moments clés, afin de développer leur compréhension de ce qui se joue et de les impliquer dans l'accompagnement du parcours, avec le relais des associations de parents.

Il est noté qu'en l'absence d'accompagnement structuré, beaucoup de familles se tournent principalement vers les salons d'orientation qui ne sont pas toujours représentatifs de la réalité du paysage de la formation, avec une part d'intervenants davantage guidés par une logique commerciale plutôt qu'éducative. Plusieurs synthèses font aussi part de l'opportunité de s'appuyer sur les professions des parents pour la construction de temps d'information, pour travailler sur certaines représentations ou pour développer le mentorat (dans l'établissement ou un autre), en restant vigilant au risque de limitation des possibles à des univers déjà connus.

2.2.4. Un besoin de formation des enseignants

Très majoritairement, les concertations ont identifié un besoin de formation des enseignants sur ces sujets, afin qu'ils puissent s'impliquer davantage dans l'accompagnement des élèves. En premier lieu, il s'agit d'avoir une connaissance de la diversité des parcours de formation, des évolutions des activités professionnelles et des secteurs, ainsi que des besoins émergents. Favoriser des temps d'immersion en entreprise ou de découverte *in situ* de formations est souvent évoqué.

L'enjeu est ensuite d'inscrire la découverte des métiers et des formations au cœur des enseignements, chacun pouvant contribuer de manière complémentaire à la progression adoptée par l'établissement, dans le cadre de sa discipline ou au travers des projets mis en œuvre.

2.3. Une offre de service partout dans les territoires pour une information accessible à tous et des expériences de rencontre avec les métiers, les formations et les entreprises

Afin que les établissements puissent mieux informer et accompagner les élèves, les concertations régionales proposent la mise en place d'une offre de service de qualité accessible à tous : un portail unique d'accès à toutes les informations sur l'orientation, ainsi qu'une offre de découverte des métiers et des formations qui permette des confrontations au réel avec des immersions et des rencontres. Cette offre de service doit pouvoir être proposée à tous les établissements et pour tous les publics afin de réduire les inégalités et permettre d'interroger les représentations.

2.3.1. Une information de qualité, actualisée, centralisée, facilement accessible et lisible par tous

Toutes les synthèses régionales constatent une trop grande diversité ou dispersion des sources d'information de toutes natures. Elles estiment que cela crée de la confusion, avec une difficulté d'identification et de visibilité des ressources pertinentes. Il est souligné également que les ressources et les parcours de formation ne sont pas toujours lisibles et compréhensibles par tous les élèves et leurs familles, avec l'usage de sigles, d'acronymes ou d'un vocabulaire de spécialiste. En ne facilitant pas l'accès à ces connaissances et à la compréhension du fonctionnement de l'orientation, cette situation nuit aux usagers et accentue les inégalités.

Le besoin d'une meilleure efficacité de l'accès aux informations sur les métiers et les formations ressort dans les préconisations sous la forme d'un portail unique d'entrée pour un accès centralisé et simplifié à l'ensemble des ressources, aux procédures, aux offres de stages ainsi qu'aux offres d'exploration proposées par les établissements de formation ou les acteurs des milieux professionnels. La plateforme Avenir(s) de l'Onisep et les sites régionaux sont cités. Dans tous les cas, la mise en place d'un tel outil devrait s'appuyer sur une bonne coordination des partenaires.

L'expression de ce besoin est précisée selon plusieurs entrées :

- une information neutre, fiable, actualisée et pensée pour aider à dépasser les stéréotypes ;
- une information qui doit concerner tous les types de formation et tous les niveaux de diplomation ;
- une information accessible à tous, facilement compréhensive, pensée dans une perspective usager ;
- une architecture intuitive et une adaptation des ressources selon les publics visés ;
- des médias modernes, attractifs, interactifs, avec des vidéos, visibles sur les réseaux sociaux ;
- des contacts ou liens complémentaires selon l'information recherchée.

Le besoin de renouveler, ludifier, les modalités et supports d'information et de découverte est mentionné, pour favoriser l'attention et l'implication des élèves (escape game, jeux sérieux, jeux de plateau...).

En complément, des campagnes de communication, ciblées sur les opportunités offertes par les formations porteuses d'avenir ou les métiers en tension, méconnus ou pâtissant d'un déficit d'image (les filières industrielles technologiques notamment), permettraient de les porter à la connaissance de tous, avec une information actualisée sur les conditions de travail et les perspectives d'évolution. La simplification des libellés des formations est également souhaitée.

2.3.2. Des approches expérientielles et interactives pour appréhender concrètement des milieux inconnus (formations ou univers professionnels)

Le besoin d'expériences concrètes est unanimement affirmé. Les ressources numériques ne peuvent suffire. Les activités de découverte des métiers, parfois jugées trop théoriques et superficielles, ne peuvent rester abstraites sur la seule base d'informations en ligne ou s'en tenir à l'intervention de membres de la communauté éducative. Il apparaît indispensable aux yeux de tous que les élèves vivent des expériences, des rencontres, des interactions humaines ou avec des environnements non connus. Il s'agit de les confronter au réel. Actuellement, ces opportunités sont jugées trop peu nombreuses, ce qui limite la perception par les élèves de la réalité des métiers et du monde du travail, et ne permet pas une évolution suffisante des représentations, notamment pour ce qui concerne les métiers de l'industrie. L'école est encore trop éloignée du monde professionnel, et n'informe pas suffisamment sur la réalité des parcours non linéaires ou des évolutions tout au long de la vie.

Les salons et forums sont jugés intéressants mais il ressort majoritairement des propositions l'idée de développer davantage des mises en situation concrètes, des rencontres avec des professionnels ou d'anciens élèves (ambassadeurs métiers sur un territoire, mobilisation de parents...), des visites, des démonstrations, des immersions, des mini-stages dans des formations, des stages en milieu professionnel y compris hors temps scolaire. Concernant les stages, les inégalités d'accès selon le milieu social sont pointées. Il est suggéré que les professionnels des secteurs d'avenir ou en tension se mobilisent davantage pour proposer des interventions, des accueils ou pour offrir des stages aux élèves qui pourraient utilement en tirer bénéfice afin de dépasser les représentations qu'ils peuvent avoir.

En complément, plusieurs concertations évoquent :

- la mobilisation des anciens élèves, avec la constitution de réseaux, afin de permettre des échanges entre pairs, tant pour présenter des formations que des activités professionnelles ;
- le développement des relations entre établissements d'un même territoire, jusqu'au supérieur. Les campus des métiers et des qualifications sont cités comme une ressource.

Un point de vigilance est signalé quant aux divers intervenants ou associations qui proposent leurs services aux établissements. Leur neutralité et la qualité des interventions proposées se doivent d'être garanties afin d'assurer des interventions utiles et conformes aux objectifs poursuivis par la découverte des métiers. Plusieurs synthèses recommandent la mise en place d'une évaluation et d'une labellisation des intervenants ou des structures, ainsi que la signature d'une charte de l'intervenant.

2.3.3. Un nécessaire passage à l'échelle pour proposer une offre accessible à tous les élèves

L'enjeu de proposer des actions de découverte à tous les élèves, notamment ceux des territoires ruraux, implique un passage à l'échelle très éloigné des pratiques actuelles. La structuration d'une offre riche d'actions de différentes natures demande une synergie des acteurs.

Toutes les concertations soulignent la nécessité d'une plus grande mobilisation des entreprises, pour intervenir dans les classes comme pour accueillir des élèves en stage ou en immersion. Des relations existent actuellement entre les établissements et certaines entreprises, et il est proposé de les soutenir et de les amplifier. Mais les établissements scolaires ne peuvent développer ces démarches seuls. Comme cela est exprimé dans une synthèse régionale : « *Les entreprises peinent à identifier les bons interlocuteurs pour travailler avec l'Éducation nationale, tandis que les enseignants rencontrent des difficultés pour organiser des visites ou des accueils en entreprise* », ou dans une autre « *Les partenariats entre les établissements scolaires et les entreprises gagneraient à être davantage structurés pour garantir une meilleure équité, ainsi qu'une approche pédagogique de qualité* ». Une troisième suggère de réaliser un « *répertoire des services disponibles, au plus près du territoire (acteurs, offres et niveau de service)* » et de « *centraliser les activités proposées par les intervenants extérieurs au sein d'un portail unique, organiser une mise en relation simple* ». Ces relations entre l'école et les entreprises doivent être coordonnées et animées, afin de mettre en place un programme de découverte des métiers déployable dans tous les établissements, ce programme étant à adapter aux caractéristiques des territoires.

Les synthèses régionales témoignent des initiatives et démarches variées construites par les régions. Elles identifient le bassin ou équivalent, comme périmètre pertinent de structuration et d'animation d'une offre d'actions à destination des établissements. À ce titre, les comités locaux école-entreprise (CLEE), qui réunissent les acteurs du système éducatif et les acteurs économiques du territoire, sont naturellement évoqués⁵, tout en soulignant qu'ils ne peuvent suffire, faute à cette échelle territoriale de disposer de la diversité attendue de secteurs professionnels nécessaire pour lutter contre les assignations territoriales et les inégalités d'accès à l'information.

2.3.4. Faciliter l'accès de tous aux expériences de découverte pour limiter les phénomènes d'autocensure

La spécificité des territoires ruraux et la nécessité d'y développer des démarches spécifiques sont unanimement mentionnées : l'éloignement des centres urbains est un facteur d'inégalité et d'assignation. Plusieurs raisons sont identifiées : une moindre ouverture quand on n'envisage pas de quitter son territoire, un environnement qui propose moins d'opportunités de toutes sortes au quotidien, un défaut d'offre locale de formation et les coûts induits par la mobilité pour une population qui présente souvent une proportion plus importante de défavorisés.

Afin de compenser le défaut d'offre professionnelle locale diversifiée, certaines synthèses régionales proposent une plus grande mobilisation des moyens numériques, comme des visites virtuelles d'entreprises, l'utilisation de casques de réalité virtuelle ou des entretiens à distance avec des professionnels. Toutefois, il est affirmé que le numérique ne peut remplacer l'expérience de rencontres réelles. Il ne peut pas non plus constituer l'unique solution pour une population qui, de plus, est plus souvent sujette aux fractures numériques.

L'intervention de professionnels extérieurs à ces territoires ou de responsables de formation est à développer, tout comme les « bus de l'orientation » qui sont plusieurs fois cités. Mais la découverte d'autres milieux est essentielle pour que ces jeunes puissent les explorer *in situ* et se projeter dans un départ de leur environnement quotidien. Cela pose la question du financement des transports qui apparaît comme une

⁵ La région n'est cependant pas présente dans les CLEE aujourd'hui.

limitation importante aux initiatives qui pourraient être menées. De nombreuses concertations le mentionnent et recommandent la mise en place d'une aide au financement du déplacement des élèves.

Il est préconisé également de travailler avec les élèves et les familles sur les questions de mobilité. Une information sur les aides mobilisables et les possibilités d'internat apparaît essentielle. Afin de dépasser les représentations liées à la mobilité, certaines régions mettent en place ou veulent développer des mini-stages en internat.

Plus généralement, la capacité à se projeter dans une activité professionnelle ou une formation qu'on ne connaît pas ou qui ne nous apparaît pas faite pour nous, même proche géographiquement, nécessite un travail sur les stéréotypes et les représentations. Toutes les actions mises en place doivent être pensées avec une attention particulière à ces phénomènes pour lutter contre les déterminismes et favoriser l'ambition. Un consensus apparaît sur la nécessité de lutter contre les inégalités filles-garçons, de disposer d'une offre adaptée aux élèves des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou aux publics fragilisés ou éloignés de la forme scolaire. Plusieurs synthèses évoquent le besoin d'une information adaptée aux publics visés, voire une différenciation de l'accompagnement à l'orientation. Le mentorat et l'accompagnement des élèves par des professionnels sont plusieurs fois préconisés, notamment pour l'aide à la constitution d'un réseau et une accession facilitée au monde économique et professionnel.

3. La gouvernance

Si la majorité des synthèses régionales soulignent des collaborations de qualité entre les responsables académiques et ceux des régions, elles font le constat que l'organisation actuelle de l'orientation, partagée entre l'État et les régions, se caractérise par une multiplicité d'acteurs qui agissent souvent de manière segmentée, et dont les missions gagneraient à être mieux précisées et à s'inscrire en complémentarité et synergie dans un cadre de politique générale mieux défini.

À ce titre, l'association Régions de France estime aujourd'hui nécessaire d'avoir un seul acteur pilote, un guichet unique au niveau régional, et formule le souhait d'attribution aux régions de la compétence pleine et entière en matière d'orientation et d'information sur les métiers et les formations, précisant que cela ne concerne pas les décisions d'orientation et d'affectation des élèves ni les approches éducatives pour favoriser les choix éclairés et l'accompagnement des élèves dans l'élaboration de ces choix et leur expression tout au long de leur parcours scolaire, lesquelles doivent demeurer la compétence de l'Éducation nationale. Elle demande également les moyens pour la mise en œuvre.

3.1. Un système complexe qui manque de lisibilité

Les remontées de la concertation expriment de manière convergente que la gouvernance de l'orientation est complexe avec une organisation plurielle où la mise en œuvre repose souvent sur l'échelon local.

Elles rapportent de très nombreuses initiatives locales qui traduisent une réelle volonté d'agir de la part de toutes les parties prenantes de l'orientation mais qui manquent souvent de visibilité et de lisibilité, les usagers n'identifiant pas facilement les informations ou services qui leur sont destinés.

L'insuffisante coordination entre acteurs est citée de façon récurrente ; elle peut conduire à des propositions d'actions redondantes ou relevant de calendriers incompatibles, dans lesquelles les équipes éducatives ont des difficultés à se repérer. Au niveau des établissements scolaires, l'offre d'accompagnement est certes diversifiée, mais demeure hétérogène et non construite de manière progressive et cohérente, rendant complexe le pilotage du parcours Avenir.

Enfin, les inégalités territoriales dans l'accès à l'offre sont pointées de façon unanime, notamment dans les territoires ruraux éloignés ou les quartiers relevant de la politique de la ville.

3.1.1. Les enjeux d'une vision globale partagée à tous les niveaux

Plusieurs synthèses régionales expriment le besoin d'un cadre national précisant les grands objectifs et les lignes directrices de la politique d'orientation, afin d'inscrire l'accompagnement des élèves dans une vision globale partagée.

Faute de tels repères, les objectifs poursuivis peuvent apparaître en tension et difficilement conciliables, entre encourager le plus grand nombre à s'orienter vers la voie générale ou technologique et renforcer l'attractivité de la voie professionnelle, entre choisir son parcours et devoir s'adapter à l'offre de formation et aux capacités d'accueil, entre ouvrir l'horizon des possibles et s'orienter vers les métiers qui répondent aux besoins du tissu socio-économique, entre développer l'autonomie des élèves et l'implication des familles et décider de l'orientation sur la base des résultats scolaires sans prendre pleinement en compte les aspirations des élèves ni la flexibilité des parcours.

Ce cadre de référence donnerait lieu à élaboration conjointe de stratégies régionales communes à l'ensemble des acteurs de l'orientation, internes et externes au système éducatif, et permettrait de bâtir des plans d'action sur la base d'un diagnostic et d'objectifs partagés.

La plupart des propositions s'accordent sur la nécessité de renforcer l'ancrage territorial de la gouvernance afin de prendre en compte les réalités locales et les besoins des usagers, et de le formaliser dans des programmes pluriannuels d'orientation conçus à différents niveaux (départements, bassins et établissements), qui constitueraient de véritables feuilles de route pour déployer les actions de manière coordonnée, progressive et structurée.

Il est enfin souhaité des espaces de discussion et d'échange d'informations afin de partager une vision commune des enjeux de l'orientation. Le CREFOP⁶ est cité pour devoir jouer ce rôle au niveau régional dans le cadre de commissions thématiques. Certaines régions ont mis en place des instances équivalentes au niveau départemental avec des déclinaisons plus locales pour partager les informations et les enjeux stratégiques, coordonner les actions et les événements, et exercer un pilotage de l'orientation instrumenté d'indicateurs sur les parcours jusqu'à l'insertion.

3.1.2. Une nécessaire clarification des rôles, périmètres d'intervention et responsabilités des acteurs de l'orientation

Les synthèses régionales font émerger un besoin fort de clarification dans la répartition des rôles entre les différents acteurs de l'orientation. Une redéfinition partagée des missions de chacun est essentielle pour éviter les chevauchements d'initiatives, gagner en efficacité, renforcer les synergies et la complémentarité des actions menées.

Du point de vue des usagers, les services d'orientation et l'accès à l'information sont cités comme étant peu visibles et difficilement identifiables. Les élèves et les familles ne savent pas toujours à qui s'adresser et certaines, les plus aisées, se tournent vers des officines privées.

Plus largement, la répartition des rôles et des missions entre les principaux acteurs susceptibles de contribuer à l'information et l'orientation des élèves (personnels et structures de l'éducation nationale, régions, collectivités locales, entreprises, acteurs économiques, services de l'État en charge du travail et de l'emploi, établissements d'enseignement supérieur...) est perçue comme complexe et peu lisible, limitant la cohérence et l'impact des actions mises en œuvre.

Il est en particulier proposé de cartographier les missions des différents acteurs et instances à chaque échelon, un « qui fait quoi » qui permettrait de mieux en identifier les complémentarités. Cela vaut autant pour les personnels de l'éducation nationale (professeurs, professeurs principaux, PsyEN, CPE...) que pour les différentes instances (comités locaux école entreprises, comités locaux pour l'emploi...) ou les différentes structures (CIO, maisons de l'orientation ou équivalent selon les régions, réseaux information jeunesse...).

Par ailleurs plusieurs synthèses notent que malgré les réformes et transferts de compétences liés à l'orientation, les missions des différents acteurs et les fonctionnements des instances n'ont pas été revus. Il en est ainsi du lien école-entreprises qui est piloté par l'éducation nationale alors qu'il pourrait relever des régions dans leurs compétences de développement économique et de valorisation des métiers d'avenir.

Le rôle des CIO⁷ est également interrogé sans qu'un consensus se dégage. Certaines synthèses souhaitent un renforcement du maillage territorial pour plus de proximité, d'autres questionnent leur positionnement au

⁶ Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.

⁷ Centres d'information et d'orientation.

regard des compétences des régions, d'autres encore proposent des guichets uniques pour l'accueil et l'accompagnement des usagers. Une synthèse régionale suggère de faire évoluer les CIO en des centres de psychologie et d'orientation. L'association Régions de France regrette le manque d'évaluation nationale et régionale des activités quantitatives et qualitatives des CIO et des moyens mis à leur disposition par le ministère.

3.1.3. Une meilleure coordination pour une orientation équitable

Parallèlement, il apparaît indispensable de structurer davantage l'offre d'accompagnement, aujourd'hui caractérisée par sa richesse mais aussi par sa dispersion. Cette profusion non coordonnée d'actions complique la lisibilité de l'orientation, tant pour les élèves et leurs familles que pour les équipes pédagogiques en charge de les guider. La structuration de cette offre, à travers une meilleure organisation territoriale et une mise en cohérence des interventions, permettrait d'en améliorer la qualité, l'accessibilité et l'impact. Elle permettrait également d'assurer une meilleure couverture de tous les territoires et de rendre accessibles les plus éloignés d'entre eux à une offre adaptée aux besoins.

L'importance d'adopter une logique davantage centrée sur l'utilisateur devrait conduire à penser les dispositifs d'orientation du point de vue des élèves et de leurs familles, en facilitant les parcours d'information et en assurant une continuité d'accompagnement tout au long de la scolarité. Les familles, en particulier celles qui maîtrisent le moins les codes du système éducatif, sont souvent confrontées à une offre morcelée, peu lisible et difficile à appréhender, ce qui limite leur implication dans le parcours d'orientation de leurs enfants.

En sus, les différents niveaux de coordination (local, départemental, régional) restent insuffisamment connectés entre eux, rendant là aussi difficile une réponse adaptée aux besoins des élèves. Certaines synthèses proposent la nomination dans les établissements d'un référent orientation chargé d'animer la politique d'orientation et de coordonner les actions.

Dans ce contexte, la reconnaissance et la valorisation de ces acteurs de proximité apparaissent comme un enjeu stratégique ainsi que l'identification des structures partenaires fiables, la question étant posée de leur labellisation par les institutions selon des critères partagés de qualité, et leur mise en visibilité auprès du public. Ce sont des conditions indispensables pour créer un environnement d'orientation rassurant, lisible et de confiance, permettant de se projeter dans un parcours d'avenir et de formation tout au long de la vie. Sont notamment proposées des conventions territoriales associant les acteurs privés et associatifs au niveau départemental qui clarifieraient le rôle de chacun dans le service public d'orientation, éviteraient la multiplication non coordonnée des intervenants extérieurs et définiraient leur contribution à la formation des personnels éducatifs sur des secteurs professionnels méconnus.

3.2. Un accès unifié à l'information

Les remontées de la concertation soulignent la nécessité d'un accès simplifié à l'information et plaident pour une meilleure articulation des ressources proposées par les régions ou les partenaires avec celles de la plateforme Avenir(s) proposée par l'ONISEP, au service des bénéficiaires.

Au-delà des informations sur les métiers et les formations, il est proposé de tenir un annuaire des acteurs de l'orientation, un agenda des événements, un répertoire des actions... pour rendre plus visibles et davantage accessibles les ressources et les services, aussi bien pour les usagers que pour les personnels éducatifs.

Cela permettrait notamment une compréhension partagée des étapes clés et des procédures de l'orientation de nature à simplifier le parcours d'orientation et une plus grande implication des élèves et des familles.

3.3. Une gouvernance associant les familles

Les familles sont les principaux prescripteurs d'orientation avec les enseignants et les pairs, mais les parents restent peu associés à la gouvernance et aux réflexions stratégiques, ce que regrettent unanimement les concertations.

Aussi, bien qu'elle concerne au premier chef l'élève qui construit son parcours et sa famille qui l'accompagne, l'orientation reste largement perçue comme un processus institutionnel centré sur la performance scolaire, ce qui peut minimiser l'importance du rôle des parents, malgré la volonté affirmée par l'École de les associer à toutes les étapes.

Les synthèses régionales proposent ainsi de renforcer l'implication des usagers, en particulier des élèves et des familles, dans le processus d'orientation et dans les instances décisionnelles, afin de favoriser une prise en charge plus cohérente et adaptée des parcours. Une meilleure intégration des familles dans la gouvernance permettrait également de mieux cerner leurs besoins pour soutenir leurs enfants de manière éclairée tout au long de leur parcours.

Une autre proposition concerne l'implication des associations de parents d'élèves dans l'organisation et la gouvernance des événements locaux dédiés à l'orientation. En les associant dès la conception de ces événements, comme les salons de découverte du monde professionnel et des métiers, on renforcerait leur rôle actif dans l'accompagnement des élèves. Cela offrirait également un espace d'échange et de découverte pour les familles, contribuant à les rendre plus autonomes dans leurs choix d'orientation.

Enfin, une simplification des démarches apparaît essentielle pour garantir une orientation plus juste et inclusive, les familles issues de milieux défavorisés ou éloignées du monde éducatif rencontrant en effet plus de difficultés pour accompagner leurs enfants, faute de repères clairs et d'un accès facilité à l'information.

Les conseils de classe, actuellement focalisés sur les résultats académiques, pourraient être transformés en véritables moments de conseil et d'échange dédiés à l'élève et à sa famille. Ces conseils et ce dialogue devraient viser à aider l'élève à développer ses compétences en matière d'orientation, en l'accompagnant dans la valorisation de ses réussites et de ses aptitudes pour construire un parcours d'orientation réfléchi et adapté.

Enfin, la formalisation d'un suivi personnalisé de chaque élève apparaît comme une nécessité pour garantir un accompagnement continu et coordonné. Ce suivi devrait impliquer l'ensemble des acteurs éducatifs et les familles afin de créer une dynamique de soutien renforcé, de manière à répondre aux besoins spécifiques de chaque élève tout au long de son parcours scolaire.

Conclusion

L'enjeu de lutter contre les inégalités de destin scolaire résultant de facteurs sur lesquels l'élève n'a pas prise – origine socio-économique, genre, territoire de résidence – a été au cœur des débats sur l'orientation scolaire.

Les concertations régionales ont permis aux parties prenantes, au-delà des constats et des positionnements de chacun, de porter haut l'ambition d'égalité des chances et de dessiner collectivement des pistes afin de redonner toute sa vigueur à cette promesse de l'École. Elles appellent un travail coordonné, fondé sur des données objectives et inscrit dans le temps long, afin de faire évoluer les représentations de tous et de lutter contre les stéréotypes de toutes natures. Elles placent l'accompagnement de l'orientation au cœur de l'acte éducatif, ce qui suppose d'en clarifier les objectifs dans un texte de politique générale, d'améliorer la gouvernance partagée, d'explicitier et de coordonner le rôle de chacun dans l'orientation et l'information sur les métiers et les formations.

Le système éducatif doit aujourd'hui penser l'orientation dans une logique de parcours de formation qui se poursuivront tout au long de la vie professionnelle dans un monde en constante évolution. Cette perspective suppose de reconnaître un « droit à l'erreur », de permettre inflexions du parcours via des passerelles, de mieux associer les élèves et les familles au processus d'orientation et de bien les accompagner à chaque étape pour élargir l'horizon des possibles et faire des choix éclairés.

Annexe : Synthèse des retours de questionnaires

Synthèse du questionnaire de la concertation nationale sur l'orientation

Synthèse globale

La consultation nationale sur l'orientation a recueilli un nombre significatif de contributions, avec 37 répondants issus de structures variées et représentatives de l'ensemble du paysage éducatif, socio-économique et territorial.

Les acteurs de l'éducation scolaire ont largement participé avec dix contributions, apportant une analyse fine des réalités de terrain :

- l'Onisep¹ (qui couvre également le champ du supérieur) ;
- cinq organisations syndicales représentant les personnels de direction et les enseignants dont les professeurs documentalistes ;
- trois associations des personnels d'orientation ;
- le secrétariat général de l'enseignement catholique.

Les acteurs de l'enseignement supérieur ont également apporté neuf contributions : trois de représentants des universités avec une contribution complémentaire des IUT², deux des classes préparatoires et trois des grandes écoles.

Les collectivités territoriales, en particulier Régions de France mais aussi l'association des maires de France, ont fait valoir leur engagement dans l'information sur les métiers et les formations. À noter, la contribution de la Banque des territoires au titre du soutien qu'apporte cet opérateur à la conduite de politiques publiques et de programmes d'investissement comme France 2030.

Le secteur agricole se distingue par une forte mobilisation soulignant les attentes d'un secteur en pleine mutation, avec trois contributions d'organisations professionnelles et une de l'enseignement privé laïc.

Le conseil national consultatif des personnes handicapées compte aussi parmi les contributeurs à cette consultation.

Enfin, quatre organisations de parents d'élèves ont répondu de manière engagée, insistant sur les enjeux d'équité et de coéducation.

Cette diversité d'acteurs témoigne d'un réel intérêt collectif pour améliorer le service public de l'orientation et construire des réponses partagées face aux défis d'aujourd'hui. Leurs contributions présentent des analyses convergentes avec des regards différents selon leur place dans l'écosystème de l'orientation.

La politique d'orientation actuelle se caractérise par une gouvernance complexe impliquant de nombreux acteurs, principalement l'État, les régions, les établissements scolaires et des partenaires externes. Cette organisation entraîne une coordination difficile, des disparités régionales et un manque de lisibilité des rôles respectifs des intervenants, malgré une volonté générale affirmée de complémentarité.

Les coopérations internes au système éducatif fonctionnent globalement bien, mais la coordination avec les régions et les acteurs socio-économiques reste insuffisante, entraînant un déficit stratégique.

Pour améliorer l'efficacité du pilotage, il est préconisé de clarifier précisément les rôles et les responsabilités à chaque échelle territoriale (locale, départementale et régionale), de désigner des pilotes et d'instaurer des comités de coordination réguliers intégrant toutes les parties prenantes (rectorats, collectivités, entreprises, associations professionnelles et parents d'élèves).

¹ Onisep : office national d'information sur les enseignements et les professions.

² IUT : institut universitaire de technologie.

Concernant l'accompagnement des élèves, il est recommandé de structurer dès le collège (voire dès le primaire) un parcours dédié à l'orientation avec des temps spécifiques intégrés aux emplois du temps, tout en formant mieux les professeurs et en renforçant les moyens humains (PsyEN, professeurs formés, acteurs extérieurs). L'implication active des familles est également jugée indispensable pour lutter contre les biais sociaux et de genre.

Enfin, les répondants souhaitent une meilleure valorisation des métiers porteurs, notamment agricoles, industriels et sanitaires, grâce à des partenariats renforcés avec les secteurs économiques, une systématisation des expériences immersives (stages obligatoires dès le collège), et une diffusion claire et attractive des données sur les métiers d'avenir. Pour garantir l'efficacité de ces dispositifs, il est nécessaire d'éviter la multiplication des initiatives isolées, de favoriser une approche coordonnée et d'améliorer significativement la formation des acteurs éducatifs impliqués dans l'orientation.

1. La gouvernance

1.1. État des lieux

1.1.1. Quelle place tenez-vous au sein de cette gouvernance ?

La gouvernance actuelle de l'information et de l'orientation s'organise autour d'une collaboration entre l'État et les régions jugée complexe par la majorité des répondants. Ceux-ci rappellent l'organisation en vigueur : l'État définit et met en œuvre la politique d'orientation pédagogique et éducative, tandis que les régions assurent des actions d'information territorialisées sur les métiers et les formations, notamment par l'élaboration et la diffusion d'une documentation à portée régionale avec le concours de l'Onisep. L'appui du CIDJ³ est également cité. Du côté de l'État, la conférence des DRAIO⁴ décrit une coordination inégale entre les rectorats et les régions, créant des différences marquées entre les territoires. Pour sa part, l'Onisep met en avant la complexité du cadre mis en place depuis 2018 et l'évolution de son rôle avec un transfert vers les régions mal défini. Du côté des régions, Régions de France souligne un partage de compétences incomplet avec l'État, limitant l'efficacité des actions régionales et leur articulation avec celles du système éducatif.

Au sein de cette gouvernance, les chefs d'établissement apparaissent comme des acteurs centraux, pilotant les projets pédagogiques d'orientation et assurant l'articulation entre équipes éducatives, élèves, familles et acteurs externes. Les psychologues de l'Éducation nationale et les directeurs de CIO sont identifiés comme jouant un rôle clé tant dans l'accompagnement individuel des élèves et des familles que dans le conseil technique auprès des établissements. Par ailleurs, les acteurs de l'enseignement supérieur jouent un rôle significatif dans la transition secondaire-supérieur et représentent leurs secteurs dans les instances nationales ou locales dédiées à l'orientation et à l'insertion professionnelle.

Les fédérations de parents d'élèves déclarent assurer quant à elles un rôle actif d'information et de médiation pour garantir une orientation inclusive et égalitaire, mettant en avant la nécessité de mieux prendre en compte les aspirations des élèves.

1.1.2. Avec quels acteurs êtes-vous amenés à collaborer au sein du service public de l'orientation ? Les acteurs qui contribuent à ces objectifs sont-ils correctement associés à la mise en œuvre de la politique d'orientation ?

Les répondants relèvent la mobilisation d'un large éventail d'acteurs avec lesquels ils collaborent, dont les établissements scolaires, les services académiques, les régions et les autres collectivités territoriales, l'enseignement supérieur, les fédérations de parents d'élèves, ainsi que les organismes consulaires et professionnels. Cette multiplicité d'intervenants peut favoriser une complémentarité dans les actions menées, mais engendre une coordination difficile et des disparités significatives de collaboration selon les territoires, notamment dans les relations entre les acteurs de l'Éducation nationale et les régions. De son côté, Régions de

³ CIDJ : centre d'information et de documentation jeunesse.

⁴ DRAIO : délégué de région académique à l'information et à l'orientation.

France estime que l'existence d'une compétence de l'État en matière de relation école-entreprise – rôle des ingénieurs pour l'école, comités locaux école-entreprise (CLEE) – au côté de l'exercice des compétences des régions mérite d'être questionnée en termes de gouvernance régionale et territoriale.

Si les coopérations internes à l'Éducation nationale entre personnels de direction, enseignants et psychologues de l'Éducation nationale sont généralement structurées et fonctionnelles, la coopération avec les régions et les autres partenaires extérieurs apparaît souvent peu formalisée ou intermittente, entraînant un déficit de vision stratégique globale. Les fédérations de parents d'élèves regrettent par ailleurs une implication insuffisante des familles dans les processus décisionnels, et sont soutenues dans ces propos par certaines organisations syndicales.

Les branches professionnelles et les établissements du supérieur demandent une meilleure prise en compte de leur expertise dans les dispositifs d'orientation. La coopération entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur apparaît néanmoins renforcée par les dispositions de la loi Orientation et réussite des étudiants du 8 mars 2018.

1.1.3. Les objectifs communs sont-ils définis ainsi que le rôle de chacun ?

Les objectifs communs en matière d'information et d'orientation sont globalement définis dans le cadre national de référence, mais leur déclinaison opérationnelle est jugée souvent imprécise et variable selon les territoires. De nombreux acteurs constatent des difficultés de lisibilité et des chevauchements persistants dans les rôles respectifs de l'État et des régions, entraînant parfois des confusions entre information sur les métiers et conseil en orientation. Le manque de déclinaison des objectifs et l'absence de définition opérationnelle précise des missions, notamment celles de l'Onisep, affaiblissent la cohérence et l'efficacité de l'action.

Par ailleurs, plusieurs acteurs constatent un défaut de coordination et regrettent une absence de sanctuarisation claire des rôles éducatifs et psychologiques assurés par les personnels de l'Éducation nationale, en particulier les Psy-EN et professeurs principaux, conduisant parfois à des difficultés concrètes dans les établissements.

L'implication des branches professionnelles et des associations reste variable, faute d'une intégration systématique dans la définition des stratégies d'orientation.

Globalement, la coopération entre l'État, les régions et les acteurs socio-économiques apparaît fragile. Le rôle délibératif des CREFOP⁵ est jugé limité et inégal selon les régions, réduisant la portée stratégique des politiques territoriales en matière d'orientation.

1.2. Selon vous, comment améliorer la cohérence du pilotage et l'articulation des acteurs de l'orientation aux niveaux national, régional et local (y compris au sein de l'EPL) ?

De nombreux répondants affirment la nécessité d'une clarification des responsabilités, des missions et des rôles respectifs des acteurs régionaux, académiques et nationaux, ainsi que la mise en place d'une gouvernance plus lisible. La définition d'objectifs opérationnels et d'indicateurs permettrait une évaluation régulière afin d'améliorer l'efficacité des organisations et des démarches mises en œuvre.

Plusieurs répondants soulignent également l'intérêt d'instaurer des comités de pilotage à chaque échelle territoriale, réunissant systématiquement rectorats, collectivités, entreprises, associations et représentants des branches professionnelles pour favoriser une action concertée et adaptée aux réalités locales.

Au niveau des établissements scolaires, une intégration plus systématique et lisible du parcours Avenir dans les projets d'établissement est jugée essentielle, avec une clarification des responsabilités des personnels impliqués. La formalisation du parcours Avenir devrait donner lieu à davantage d'échanges au sein des établissements et être communiquée à tous les membres de la communauté éducative. L'association plus importante des parents d'élèves, des élèves et des étudiants à la définition des actions d'orientation est aussi jugée incontournable afin de mieux répondre aux besoins des familles.

⁵ CREFOP : comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle.

Un renforcement des moyens associés aux missions attendues, constituerait également une priorité pour plusieurs acteurs, afin d'améliorer significativement l'efficacité du service public de l'orientation aux différents niveaux.

Enfin, une meilleure articulation entre l'État, les régions et les acteurs socio-économiques, accompagnée d'une harmonisation des outils et d'un partage facilité des ressources, apparaît indispensable, notamment au sein des instances existantes.

1.3. Quelles sont les conditions d'un pilotage efficient ? Pourriez-vous donner des exemples de bonnes pratiques ?

Sans reprendre tout ce qui a déjà été formulé précédemment, plusieurs pistes de bonnes pratiques sont citées ; leur généralisation contribuerait à un meilleur pilotage de l'orientation à différents niveaux :

- instaurer des comités de pilotage régulier pour favoriser une meilleure coordination ;
- partager davantage les informations et les données ;
- co-construire des stratégies associant les différents acteurs, y compris les familles ;
- développer des actions de formation des acteurs, à adapter selon les publics visés ;
- désigner un référent-orientation formé dans chaque établissement.

2. L'accompagnement des jeunes dans la construction de leur parcours

2.1. Comment organiser l'accompagnement à l'orientation pour ouvrir les horizons des élèves et mieux les soutenir dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel (quelles compétences à développer, quels temps dédiés, quels acteurs) ?

Les répondants insistent sur la nécessité de développer dès le début du collège, voire dès le primaire, un parcours progressif et structuré d'acquisition des compétences à s'orienter et de découverte des métiers et des formations, avec l'appui des psychologues de l'Éducation nationale. Cette approche devrait s'intégrer davantage au sein des enseignements disciplinaires et pouvoir s'appuyer sur des temps dédiés explicitement inscrits aux emplois du temps des élèves et pris en compte dans les dotations horaires globales des établissements.

Pour cela, il apparaît nécessaire de former les enseignants à développer ces compétences et à accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours.

2.2. Comment faire de l'orientation un levier de réussite et d'égalité des chances ?

2.2.1. Comment agir sur les représentations des différents membres de la communauté éducative et lutter efficacement contre les biais sociaux, territoriaux et de genre qui s'expriment à travers les vœux des familles comme dans les décisions d'orientation ?

Pour agir efficacement contre les biais sociaux, territoriaux et de genre en matière d'orientation scolaire, les répondants soulignent l'importance d'une action précoce et continue tout au long de la scolarité, intégrant la sensibilisation aux stéréotypes ainsi que l'éducation au choix, afin de réduire les phénomènes d'autocensure. Les immersions professionnelles et les témoignages d'étudiants et de professionnels issus de milieux variés constituent des leviers essentiels pour tous les élèves. Certains secteurs professionnels nécessitent aussi d'être mieux connus et démystifiés pour favoriser une plus grande mixité, en s'appuyant sur des témoignages inspirants.

Le développement des compétences à s'orienter des élèves pourrait aussi être soutenu par de nouveaux outils : jeux sérieux, plateformes numériques interactives... visant à faciliter la prise de recul sur les stéréotypes et à favoriser une meilleure objectivation des choix possibles.

Par ailleurs, il est également recommandé de renforcer l'accompagnement des publics plus éloignés de l'information (zones rurales, élèves sans réseau familial ou social...) en développant des dispositifs d'exploration adaptés.

Dans le cadre d'une telle ambition, la formation de tous les acteurs de la communauté éducative est nécessaire. Il s'agit de leur permettre d'analyser leurs pratiques, afin de prendre conscience de leurs effets potentiels et de dépasser leurs propres biais inconscients.

Enfin, la lutte contre les représentations limitantes issues des environnements quotidiens nécessite d'associer les familles à ce travail de sensibilisation, en favorisant leur implication régulière tout au long du parcours scolaire des élèves.

2.2.2. Les dispositifs d'égalité des chances (Cordées de la réussite, mentorat, places prioritaires pour les lycéens boursiers lors de l'accès à l'enseignement supérieur) vous paraissent-ils contribuer à l'accompagnement à l'orientation ?

Les dispositifs d'égalité des chances tels que les Cordées de la réussite, le mentorat ou les places prioritaires pour les lycéens boursiers apparaissent globalement utiles, mais leur portée réelle est nuancée selon les répondants. Si certains estiment qu'ils contribuent efficacement à élargir les perspectives des élèves issus de milieux modestes ou ruraux, d'autres soulignent leur caractère trop limité, réduisant ainsi leur impact. D'autres encore expriment une réserve sur l'efficacité réelle de ces dispositifs, indiquant que les moyens de l'État devraient être privilégiés pour un accompagnement durable et structuré.

De manière partagée, ces dispositifs nécessitent une évaluation rigoureuse et un suivi des cohortes afin de mesurer précisément leur efficacité sur la réussite des bénéficiaires à plus long terme.

Une meilleure communication sur les aides possibles et une généralisation de certains dispositifs aux zones rurales sont aussi préconisées.

2.2.3. Comment mieux mobiliser les initiatives privées et associatives au service du projet d'orientation des établissements ?

Une majorité d'acteurs répondants reconnaissent l'apport de structures externes dans l'offre qui peut être proposée aux élèves, notamment en matière de mentorat ou d'ouverture aux métiers. Mais ils conviennent aussi majoritairement que la mobilisation des initiatives privées et associatives au service du projet d'orientation des établissements doit être mieux structurée et coordonnée.

Plusieurs répondants soulignent la nécessité d'établir des partenariats durables, via des conventions ou chartes d'engagement, afin de garantir la pérennité, la cohérence et la qualité des interventions. À cet égard, des cadres clairs, des certifications ou labellisation des intervenants extérieurs devraient être mis en place pour assurer l'évaluation, la neutralité et l'objectivité des contenus délivrés aux élèves.

La multiplication peu coordonnée des nombreuses sollicitations auprès des établissements peut générer des disparités territoriales ou un manque de lisibilité des actions proposées. L'intégration de ces acteurs dans les démarches pédagogiques globales et progressives attendues mériterait une meilleure coordination. L'Onisep propose la plateforme Avenir(s) pour centraliser ces offres, Régions de France souhaite une articulation entre cette plateforme et les outils développés dans les différentes régions.

2.3. Quels accompagnements préconisez-vous pour les élèves à besoins éducatifs particuliers dans la construction de leur projet personnel et professionnel ?

Les répondants s'accordent globalement sur l'importance d'un accompagnement individualisé et inclusif pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP), intégrant systématiquement familles, équipes éducatives et partenaires extérieurs. Cet accompagnement pourrait s'appuyer notamment sur la désignation d'un référent dédié dans chaque établissement, chargé de coordonner les interventions des différents acteurs et d'assurer un suivi personnalisé adapté aux spécificités des élèves concernés.

Plusieurs répondants insistent sur la nécessité de renforcer les effectifs de PsyEN, de médecins scolaires et d'AESH⁶ afin de garantir un soutien adapté, continu et accessible tout au long du parcours scolaire. Ils insistent également sur les nécessaires sensibilisation et formation de l'ensemble des acteurs de l'orientation aux besoins spécifiques des EBEP.

La mise en place de dispositifs spécifiques favorisant l'immersion professionnelle et la découverte concrète des métiers est également préconisée, afin de lutter contre l'autocensure et de permettre aux EBEP de mieux construire leur projet personnel et professionnel. Il est ainsi proposé d'élargir l'offre de stages et de sensibiliser les entreprises pour faciliter un accueil adapté. Des ressources pédagogiques accessibles numériquement, associées à une formation accrue des personnels éducatifs sur les troubles et handicaps, permettraient en outre de lever les freins actuels à l'insertion et à la poursuite d'études des EBEP.

Une réflexion sur l'assouplissement des démarches administratives ainsi qu'une meilleure prise en compte des besoins spécifiques en termes d'accessibilité physique et pédagogique des stages et des formations supérieures est également recommandée.

2.4. Comment mieux associer les familles aux actions mises en œuvre pour les élèves ?

Les répondants soulignent unanimement l'importance de renforcer la participation des familles aux actions et démarches d'orientation, en privilégiant une approche fondée sur une réelle co-éducation. Selon les représentants des parents d'élèves, la participation des familles est souvent réduite à la prise de décision aux paliers d'orientation. Il convient qu'elles soient associées à l'accompagnement des élèves et que leur avis soit davantage pris en compte en amont des décisions d'orientation. Il y a aussi un enjeu de sécurisation et de dédramatisation des choix d'avenir des élèves.

Plusieurs pistes concrètes sont proposées :

- l'organisation régulière de réunions interactives d'information et de sensibilisation ;
- l'intégration des parents à des actions collectives organisées par les établissements comme des forums, des séances d'information ou des journées portes ouvertes ;
- l'implication directe des associations de parents d'élèves comme relais essentiels pour toucher un large public, notamment les familles éloignées de l'école, ou encore la mise en place de réseaux de parents référents permettant un partage d'expériences et une meilleure circulation des informations sur l'orientation.

Certains proposent aussi de traduire les documents d'orientation et les supports d'information afin de mieux toucher les familles allophones.

Enfin, la nécessité de mobiliser et valoriser les associations de parents d'élèves, en leur permettant de contribuer activement à l'élaboration des projets d'établissement relatifs à l'orientation, est mise en avant.

3. L'impact de l'information sur les métiers et les formations dans les choix d'orientation

3.1. Comment mieux informer les élèves, les familles et les équipes pédagogiques sur la diversité des formations et des métiers (quelles sources, à travers quelles médiations) ?

Les répondants convergent vers la nécessité de renforcer l'information sur la diversité des métiers et des formations, en insistant sur l'importance de fournir des supports accessibles aux familles, aux élèves et aux équipes pédagogiques.

Les répondants préconisent très majoritairement la centralisation des ressources sur une plateforme numérique unique pour améliorer la lisibilité et favoriser l'accès interactif à des informations actualisées et fiables. Selon les acteurs, sont citées la plateforme Avenir(s) de l'Onisep ou les plateformes des régions. Dans tous les cas, il est

⁶ AESH : accompagnant des élèves en situation de handicap.

proposé de réunir toutes les ressources d'orientation, qu'elles soient nationales ou régionales pour éviter la multiplication d'initiatives dispersées et assurer un accès égal à l'information.

Par ailleurs, pour permettre aux élèves de mieux appréhender les réalités professionnelles ou celles de certaines formations, il est recommandé de multiplier les expériences immersives et interactives : visites de salons, forums des métiers, journées portes ouvertes, rencontres régulières avec des professionnels ou des anciens élèves, cordées de la réussite, mentorat ainsi que des stages systématiques dès le collège. Ces immersions et rencontres régulières doivent être intégrées aux emplois du temps des élèves et valorisées. Les entreprises et branches professionnelles devraient être davantage impliquées, avec des interventions plus nombreuses en milieu scolaire. L'importance de mettre en regard les offres de formation, les débouchés et les besoins économiques locaux est soulignée.

France universités estime qu'il est nécessaire de renforcer la confiance des familles notamment par une valorisation de Parcoursup et par une transparence de l'offre de formation permettant de mieux identifier et qualifier les formations du privé. Par ailleurs, les établissements d'enseignement supérieur souhaitent être davantage associés aux événements d'orientation pour garantir une information plus concrète et actualisée sur leurs formations et leurs débouchés.

Certains estiment que les nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, mériteraient d'être explorées pour proposer des parcours individualisés en fonction des compétences et aspirations des élèves. Mais l'accompagnement humain est estimé essentiel, et le rôle des CIO et des PsyEN est rappelé.

Enfin, les répondants recommandent un effort important de formation des équipes pédagogiques, en proposant des immersions dans les établissements d'enseignement supérieur ou en entreprise.

Sur ce sujet de l'information sur les métiers et les formations, les régions souhaitent avoir un rôle accru de pilotage et de coordination pour dépasser les difficultés liées au morcellement des offres et des ressources.

3.2. Comment mieux valoriser les métiers et les formations porteuses d'avenir, notamment des secteurs agricole, sanitaire et social et de l'industrie ?

3.2.1. Comment mieux associer les acteurs du monde économique dans cet objectif ?

La valorisation des formations et des métiers porteurs d'avenir doit s'appuyer, selon les répondants, sur un renforcement significatif des partenariats entre les établissements scolaires et les acteurs du monde économique.

Plusieurs répondants proposent de systématiser les immersions professionnelles, les stages en entreprises et les rencontres régulières avec des professionnels des secteurs concernés afin d'améliorer la connaissance et l'attractivité de ces filières. Certains préconisent de généraliser des stages obligatoires dès la 4^e, en collaboration avec les branches professionnelles et les chambres de commerce.

La création de « campus des métiers », en lien direct avec les branches professionnelles, est identifiée comme un levier de décroisement entre l'école et les milieux professionnels. Les comités locaux école-entreprise (CLEE) sont également cités.

Enfin, plusieurs répondants insistent sur la nécessité d'améliorer la visibilité des métiers porteurs grâce à des campagnes médiatiques ciblées, des narrations inspirantes de parcours professionnels réussis, voire pour certains, l'intégration de contenus pédagogiques spécifiques dans les programmes scolaires pour renforcer leur attractivité auprès des jeunes générations.

3.2.2. Quelle est la contribution de la découverte des métiers en collège (et notamment des stages de 3^e) dans cet objectif ?

La valorisation des métiers porteurs d'avenir dans les secteurs agricole, sanitaire, social et industriel requiert une meilleure intégration de la découverte des métiers dès le collège, notamment à travers les stages d'observation en classe de troisième. Plusieurs répondants soulignent cependant que l'efficacité de ces stages reste très

variable selon les contextes socio-économiques et les capacités des familles à mobiliser leur réseau professionnel. La généralisation des stages est jugée positive pour permettre aux collégiens de découvrir concrètement le monde professionnel et de déconstruire les représentations stéréotypées, même si leur mise en œuvre soulève d'importantes inégalités d'accès.

Pour améliorer l'efficacité du dispositif, il apparaît nécessaire d'intégrer ces stages à une stratégie d'accompagnement d'ensemble, cohérente et structurée, en les accompagnant d'activités pédagogiques préparatoires et de restitution collective, tout en développant des outils numériques et des guides pratiques pour aider les élèves à trouver un stage et en tirer un bénéfice réel. Pour d'autres répondants, il convient d'inciter les entreprises à accueillir davantage de stagiaires et diversifier les secteurs représentés, en s'appuyant sur les chambres de commerce, d'agriculture et les branches professionnelles.

Certains répondants recommandent de diversifier les expériences à travers des mini-stages ou journées découvertes, en impliquant davantage les entreprises locales et en facilitant l'encadrement des élèves sur le terrain. Enfin, la découverte précoce et structurée des métiers, dès la classe de cinquième et tout au long du cycle 4, doit être pensée comme un parcours progressif et intégré, permettant aux élèves d'acquérir progressivement une vision réaliste et élargie des métiers et de leurs conditions d'exercice.

3.2.3. Comment concilier la réponse aux besoins économiques avec les aspirations individuelles des jeunes ?

Plusieurs répondants soulignent l'importance d'un accompagnement personnalisé dès le collège, favorisant une connaissance approfondie de soi et des réalités professionnelles, afin d'éviter les orientations par défaut ou précipitées. Cet accompagnement devrait s'appuyer sur une diversification des expériences immersives et une meilleure diffusion des données prospectives sur les métiers, tout en intégrant systématiquement les dimensions écologiques qui correspondent aux attentes de la jeunesse. Et pour cela, rendre l'information sur les métiers plus accessible et attractive en multipliant les outils numériques interactifs (par exemple des plateformes d'orientation dynamiques, des simulateurs de carrières, de la réalité virtuelle sur les métiers) pour donner une vision plus concrète des opportunités professionnelles. Il s'agit de développer un accompagnement qui permette de croiser les compétences et centres d'intérêt des jeunes avec les réalités du marché de l'emploi.

Plusieurs répondants indiquent également que la conciliation entre besoins économiques et aspirations individuelles nécessite une évolution profonde de certaines représentations parfois véhiculées au sein de l'école, notamment concernant les métiers techniques et industriels, qui souffrent souvent d'un déficit d'attractivité auprès des jeunes. Un travail sur l'attractivité des filières technologiques pourrait aussi aller de pair avec le développement de passerelles, afin de favoriser certaines orientations à différents moments de la scolarité.

Enfin, plusieurs répondants soulignent que la réussite d'une telle démarche repose à la fois sur la reconnaissance des intérêts individuels des élèves, et sur une meilleure valorisation sociale et économique des métiers en tension.

4. De manière générale, quel bilan faites-vous de la politique d'orientation des jeunes et que préconisez-vous pour faire de l'orientation un levier de réussite et d'égalité des chances ?

La politique d'orientation des jeunes fait l'objet d'un bilan mitigé, révélant des avancées réelles mais aussi des lacunes persistantes dénoncées par de nombreux acteurs en termes d'égalité des chances, de pilotage et de coordination nationale et territoriale.

Plusieurs répondants soulignent le caractère trop précoce et contraint des choix d'orientation, souvent imposés dès la troisième et subis par les élèves les plus fragiles, ce qui engendre du décrochage scolaire. Un manque d'accompagnement personnalisé est notamment évoqué pour les élèves issus de milieux défavorisés ou éloignés de l'accès à l'information (ruralité, quartiers prioritaires). Les décisions d'orientation sont encore marquées par des biais sociaux et de genre, qui reproduisent les inégalités au lieu de les corriger. La formation des acteurs éducatifs reste insuffisante pour accompagner efficacement les jeunes.

Le cloisonnement institutionnel, la multiplicité des acteurs et la complexité des dispositifs, notamment depuis la loi du 5 septembre 2018, créent un déficit de lisibilité et renforcent les inégalités sociales, géographiques et numériques.

Pour améliorer l'efficacité de la politique d'orientation et en faire un réel levier d'égalité des chances, plusieurs répondants préconisent une approche plus progressive, transparente et inclusive, avec des parcours cohérents dès le début du collège, un meilleur accompagnement par des professionnels formés, et une information claire et accessible à tous couplée à un effort de valorisation de certaines filières méconnues ou dépréciées. Certains préconisent aussi d'augmenter les effectifs des PsyEN et de mieux reconnaître leur rôle dans l'accompagnement à l'orientation.

Les régions demandent une clarification institutionnelle forte, avec une compétence pleine et entière au niveau régional pour l'information sur les métiers et les formations, associée à un transfert des moyens adaptés, tout en laissant à l'État la responsabilité des décisions d'orientation et d'affectation.

Pour faire de l'orientation un levier de réussite et d'égalité des chances, une coordination renforcée entre acteurs éducatifs, économiques et institutionnels apparaît nécessaire aux yeux de tous.